

6. Accès aux services en ligne sur le portail même en cas de cotisation dépassée

Fonctionnalité mise à disposition le **mercredi 27 mai**.

Un certain nombre de services en ligne sont proposés aux abonnés une fois connectés à leur compte sur le portail public :

- **Réservation**
- **Prolongation**
- **Suggestion d'achat** (uniquement pour les bibliothèques possédant Decalog PORTAIL Essentiel ou Pro ayant activé cette [option](#))
- **Prêts numériques** (uniquement pour les bibliothèques ayant activé l'option [PNB](#))

Tous ces services en ligne sont bloqués sur le portail si l'abonné a l'un des problèmes suivants (à noter que cela n'empêche pas l'abonné d'accéder à son compte, seulement d'utiliser les services ci-dessus) :

- Piège bloquant
- Pas de cotisation
- Interdiction de prêt
- Endetté (possibilité néanmoins de définir un seuil au-dessous duquel il est possible d'accéder aux services en ligne : voir le point « Ne pas bloquer la réservation des abonnés sur le portail en cas de dette » sur [la page des conseils donnés lors du confinement](#))
- Cotisation dépassée

Pour ce dernier cas, un développement a été effectué pour permettre aux abonnés de tout de même pouvoir bénéficier des services en ligne, dans le cas où la cotisation est dépassée d'un certain nombre de jours.

Exemple, si l'on définit « depuis plus de 90 jours » dans le paramétrage :

- *Les abonnés qui ont moins de trois mois de retard dans le renouvellement de leur cotisation (= date de fin de cotisation dépassée depuis moins de trois mois) pourront toujours bénéficier des services en ligne sur le portail.*

- Les abonnés qui ont plus de trois mois de retard dans le renouvellement de leur cotisation (= date de fin de cotisation dépassée depuis plus de trois mois) ne pourront pas bénéficier des services en ligne sur le portail, tant qu'ils n'auront pas renouvelé leur cotisation.

Pour définir ce paramétrage, voici la procédure à suivre :

- Pour les réseaux de bibliothèques (multi-sites) : aller dans Administration du réseau > Réseau > sous-onglet Paramètres > bloc Portail public, et définissez le nombre de jours dans le champ « depuis plus de (jours) »

decalog SIGB Angélique DUPONT Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

Utilisateurs Réseau Profils Assistants de prêts Périphériques Regroupements de sites Comptes SMS Planificateur de tâches

Ajouter Modifier

Réseau

Réseau des mediatheques du Haut-Vivaraïs

Bassins

Nom Effacer Rechercher

Nom

Bassin Doux/Eyrieux

Bassin des Dévières

Sites

Nom Effacer Rechercher

Nom

Bassin Doux/Eyrieux

Médiathèque de la Vallée du Doux

Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

Bassin des Dévières

Médiathèque des Dévières

Point lecture des Dévières

Hors bassin

Médiathèque du plateau du Haut-Lignon

Bibliothèque des collines de Monteil

Modifier le réseau

Informations

Nom Réseau des mediatheques du Haut-Vivaraïs

ATTENTION : si vous changez le nom du réseau, pensez à vous déconnecter pour visualiser cette modification !

Fonctionnalités supplémentaires Paramètres

Catalogage

☒ Activer la récupération des renvois d'orientation ("Voir aussi") à la dérivation. Attention, cela entraîne un temps de traitement plus long.

Détection de la présence des autorités dans la base Par identifiant puis par libellé (traitement plus long)

☒ Créer l'autorité pointée par le renvoi d'orientation si elle n'existe pas dans la base.

Portail public

Gestion des problèmes qui bloquent les activités de l'abonné sur le portail public

☐ Abonné avec un piège non bloquant

☒ Abonné avec un piège bloquant

☒ Abonné sans cotisation ou avec cotisation périmée - depuis plus de (jours) 0

☒ Abonné avec une interdiction de prêt

☒ Abonné avec une dette - Montant supérieur à 3

Exportation Unimarc

Exporter les responsables commerciaux dans la zone 214

Recherche

de responsabilités : ☐ Oui ☐ Non ☒ S'il n'y a pas de responsable intellectuel

d'éditeurs : ☐ Oui ☐ Non ☒ S'il n'y a pas de responsable éditorial

Valider Annuler

- Pour les bibliothèques isolées (mono-site) : aller dans Administration du réseau > Site > onglet Portail public, et définissez le nombre de jours dans le champ « depuis plus de (jours) »

decalog SIGB Angélique DUPONT Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

Utilisateurs Site Profils Assistants de prêts Périphériques Planificateur de tâches

Ajouter un site Modifier

Modifier le site

Informations

Nom : Bibliothèque du bassin de l'Eyrieux

NOTE : vous pouvez appeler le support téléphonique si vous souhaitez modifier le nom de votre réseau

Paramètres Calendrier Communication abonnés **Portail public** Acquisition Fonctionnalités supplémentaires

Blocage des services abonné

Gestion des problèmes qui bloquent les activités de l'abonné sur le portail public

- ☐ Abonné avec un piège non bloquant
- ☒ Abonné avec un piège bloquant
- ☒ Abonné sans cotisation ou avec cotisation périmée - depuis plus de (jours) 5
- ☒ Abonné avec une interdiction de prêt
- ☒ Abonné avec une dette - Montant supérieur à 3

Valider Annuler

Pour rappel : dans le cadre de la crise sanitaire, nombreuses sont les bibliothèques à avoir fait le choix de prolonger gracieusement de deux mois (ou plus généralement de la durée de fermeture de la bibliothèque) les cotisations de leurs abonnés. Cela est réalisable très facilement dans Decalog SIGB : consultez pour cela le point « Prolonger les cotisations par lot » sur [la page des conseils donnés lors du confinement](#).

La prochaine version "classique" de Decalog SIGB (version 10.2 - sortie prévue mi-juin 2020) inclura également 4 fonctionnalités supplémentaires, ajoutées dans le cadre du déconfinement :

- La possibilité de rechercher un abonné par son prénom, en prêt-retour mais aussi dans l'écran d'attribution des réservations, dans l'objectif de faciliter la constitution des sacs à emporter.
- Des améliorations concernant la communication des identifiants portail des abonnés, avec notamment la possibilité de renvoyer depuis le SIGB les identifiants de connexion à un abonné ou à un regroupement par mail.
- Le signalement lors d'une attribution de réservation de la présence d'autres réservations attribuées pour un abonné, ce qui permet aux bibliothécaires de savoir qu'un sac est déjà

en cours de constitution pour cet abonné.

- Pour les réseaux de bibliothèques qui ont mis en place les navettes de réservation, la gestion du nombre maximal de réservataires au niveau de l'ensemble des sites qui partagent la navette, afin de faciliter le flux des réservations à gérer.

Created 2026-07-03 15:02:38 UTC by Admin

Updated 2026-07-03 15:05:44 UTC by Admin